



**HAL**  
open science

# L'Espagne entre deux transitions? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975-2007)

Stéphane Michonneau

► **To cite this version:**

Stéphane Michonneau. L'Espagne entre deux transitions? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975-2007). *Histoire@Politique*: revue du Centre d'histoire de Sciences Po, 2016. hal-01674069

**HAL Id: hal-01674069**

**<https://hal.science/hal-01674069>**

Submitted on 16 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'Espagne entre deux transitions ? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975-2007)**

**Stéphane Michonneau**

Depuis la fin de la dictature franquiste en 1975, le régime démocratique espagnol s'est efforcé de mener à bien une politique de réconciliation de la guerre civile. Trois conditions dictent cet agenda politique : le désir des anciens adversaires de reconstruire quelque chose ensemble, l'assouvissement de la soif de justice et le règlement de la question du passé. En Espagne, le régime démocratique remplit peu ou prou la première condition car, à partir de 1956, un pacte modernisateur fut conclu entre les enfants du franquisme et ceux des républicains, qui fonctionna à plein à partir de 1975. Le désir de justice ne fut que partiellement assouvi par la loi d'amnistie générale de 1977 qui ne remettait pas en question la valeur juridique des décisions des tribunaux franquistes. En revanche, la question de la réévaluation du passé demeura entière.

À cette époque, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, le passé de la Seconde Guerre mondiale posait question. En France, le récit résistancialiste hégémonique fut supplanté par la réflexion sur la Shoah, devenue centrale, et par celle sur la collaboration dans la politique de déportation. Rappelons également la grande vague de procès qui, de l'Italie à l'Allemagne, fit l'actualité des années 1990. L'Espagne, du fait de sa politique de neutralité pendant la Seconde Guerre mondiale, n'était pas concernée par cette vague de questionnements. C'est pourquoi la réévaluation du passé s'y posait de manière singulière<sup>1</sup>.

En effet, le régime franquiste avait enfermé le pays dans une logique revancharde qui entretenait artificiellement une culture de la paix armée, c'est-à-dire un haut degré de mobilisation politique et idéologique légitimé par la participation active de l'Espagne à la guerre froide. À partir de 1975, le régime démocratique n'entendait pas que la rupture symbolique avec la dictature fût consommée et se refusait par conséquent à un quelconque droit d'inventaire. La pérennisation de la guerre froide favorisa certainement le processus de démocratisation, dans la mesure où le pays se plaçait résolument dans le camp occidental et capitaliste, à l'écart de toute influence communiste. Mais, en retour, ce contexte empêcha les Espagnols de « désarmer » la paix civile, de « démanteler la figure de l'ennemi » selon l'expression de John Horne<sup>2</sup>. La politique de réconciliation unilatérale qui en résulta fut forcément boiteuse car elle ne se fonda nullement sur la nécessité d'une réévaluation du passé. Le concept de paix civile construit dans les années de la transition fut, selon l'heureuse expression de Manuel Reyes Mate, une « réconciliation extorquée » qui prétendait dresser un

---

<sup>1</sup> Joan Ramon Resina, Ulrich Winter, *Casa encatada. Lugares de memoria en la España constitucional (1978-2004)*, Francfort, Vervuert, 2005.

<sup>2</sup> John Horn, « Guerres et réconciliations européennes au XX<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 104, décembre 2009.

aimable portrait de famille où les bourreaux et les victimes figureraient côte à côte<sup>3</sup>. Comme dans les pays d'Europe de l'Est, il fallut attendre l'après-guerre froide, à partir de 1989, pour que la société espagnole pût entreprendre le travail de révision de son passé<sup>4</sup>.

La question qui nous guide porte donc sur les conditions de formulation de la question du passé en Espagne. Nous reviendrons sur les circonstances qui, en 1989, ont permis le « dégel » du pacte de dénégation. Dans un second temps, nous évoquerons les difficultés de la réévaluation du passé depuis les années 2000. Enfin, nous envisagerons les nouvelles voies de conciliation – et non pas de réconciliation – qui dessinent le cadre de ce que certains acteurs dénomment la « seconde transition » espagnole.

## 1975-1995 : les circonstances du « dégel » de la question du passé

À la mort de Franco, en 1975, la mémoire de la guerre civile occupait une grande part de l'espace public. Qu'elle soit évoquée pour légitimer le régime franquiste finissant et l'œuvre de « paix » que ce dernier prétendait incarner depuis 1964, date du 25<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre civile, ou bien qu'elle soit convoquée pour refonder une tradition de gauche, la guerre d'Espagne n'était pas oubliée : bien au contraire, elle ne cessa de représenter un point de repère fondamental, une « année zéro » de l'histoire contemporaine espagnole. En ce sens, on peut affirmer, en reprenant Henry Rousso, que la guerre a toujours constitué la catastrophe originelle censée marquer le point d'origine de la contemporanéité espagnole<sup>5</sup>.

L'historien Santos Juliá a eu maintes fois l'occasion de préciser que la guerre civile n'avait pas été oubliée mais « jetée dans l'oubli » (« *echada en el olvido* ») par la société postfranquiste qui ne désirait rien de plus qu'une réforme de paix et d'ordre<sup>6</sup>. Toutefois, la transition démocratique sanctuarisa rapidement la mémoire de la guerre civile hors du champ de la lutte politique : le « pacte de silence » ne consista pas à faire taire les nombreuses mémoires contradictoires de la guerre d'Espagne qui s'exprimaient avec vigueur, mais à suspendre l'usage politique de la guerre civile à des fins de légitimation politique. Il résulta, comme on sait, d'une alliance politique conclue au milieu des années 1950 entre les enfants des vaincus et ceux des vainqueurs qui contestaient l'évolution du régime dictatorial. Cette nouvelle génération politique, qui n'avait pas combattu pendant la guerre, reconstruisit un nouveau sujet politique collectif susceptible de penser l'après-franquisme. Le pacte scella chez les anciens adversaires le désir de construire quelque chose de nouveau<sup>7</sup>.

<sup>3</sup> Manuel Reyes Mate, « Políticas de memoria », *El País*, 13 novembre 2004, et « Lugares de la memoria », *El País*, 12 avril 2004.

<sup>4</sup> Walter Bernecker, « Luchas de memoria en la España del siglo XX », pp. 38-54, dans Josefina Cuesta (dir.), *Memorias históricas de España*, Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero, 2007.

<sup>5</sup> Henry Rousso, *La Dernière Catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, coll. « Essais », 2012.

<sup>6</sup> Santos Juliá, « Echar al olvido. Memoria y amnistía en la transición », *Claves de razón práctica*, 129, 2003, p. 14-24. Voir également du même auteur : « En torno a los proyectos de transición y sus imprevistos resultados », dans Carmen Molinero (ed.), *La Transición, treinta años después*, Barcelona, Ediciones Península, 2006, pp. 59-79.

<sup>7</sup> Danielle Rozenberg, « Le "pacte d'oubli" de la transition démocratique en Espagne. Retours sur un choix politique controversé », dans *Politix*, 2006/2, n° 74, pp. 173-188.

La guerre civile fut ainsi considérée comme une catastrophe originelle, un accès de folie collective, d'incivilité et de chaos, que la transition démocratique avait pour fonction de dépasser, voire de racheter. Le récit de la rédemption démocratique eut deux conséquences : d'une part, il constituait la guerre d'Espagne en souvenir-écran qui empêchait de considérer les expériences politiques antérieures, notamment l'expérience républicaine entre 1931 et 1939, réduite à l'image d'un régime coupable de divisions. D'autre part, il institua la transition démocratique en fin de l'histoire qui rachetait la culpabilité collective d'un conflit entendu comme « fratricide ». D'où la valeur centrale de la réconciliation menée par un monarque dont on soulignait jour après jour le rôle messianique. Pour Jesús Izquierdo, le « second » franquisme et le régime démocratique reposèrent sur un « pacte de dénégation », un accord inconscient par lequel le souvenir de la guerre et de la répression furent refoulés collectivement<sup>8</sup>. Dans ces conditions, le passé ne posait pas problème.

Les chercheurs ont abondamment commenté les circonstances qui ont présidé à la formulation de ce pacte de dénégation qui devint le socle de la politique réformiste de la transition démocratique entre 1975 et 1996<sup>9</sup>. Il est inutile d'insister davantage sur les différents aspects qui rendirent possible cet accord *a minima* : l'unification des oppositions de l'exil et celles de l'intérieur au congrès de Munich en 1962, le tournant doctrinal du Parti communiste espagnol, l'évolution de certains secteurs cléricaux sensibles à la mise en œuvre d'une politique sociale, la montée en puissance d'une nouvelle génération éduquée sous le franquisme mais assez politisée pour remettre en question les versions idéologisées du passé récent de l'Espagne que le régime véhiculait, une opinion publique massivement acquise aux vertus de la « paix sociale » et de l'ordre et traumatisée par les souvenirs insistants de l'après-guerre : familles divisées, misère, faim, ruines, etc.<sup>10</sup>.

Mais l'historiographie espagnole, très autocentrée, n'a pas examiné les facteurs extérieurs qui favorisèrent la conclusion du « pacte de silence », au point de couper dangereusement l'histoire du pays de celle du reste du monde occidental. Ainsi, Feliciano Montero souligne l'importance des évolutions de l'Église après Vatican II, qui cautionna un virage modernisateur et social apte à favoriser les conditions d'une réconciliation nationale<sup>11</sup>. On sait combien une partie des Églises du Pays basque et de Catalogne, au contact avec une classe ouvrière marginalisée et réprimée, fut sensible à cet argument jusqu'à favoriser en son sein l'éclosion de courants qui contestèrent la hiérarchie ecclésiastique et son orientation nationale-catholique. L'abbé Escarré, à l'abbaye de Montserrat, fut le porte-parole du renouveau vaticaniste et porta sur les fonts baptismaux la refondation de la démocratie chrétienne catalaniste dans les années 1960. Si le rôle de l'archevêque Tarracón dans les premières années de la transition démocratique n'est plus à démontrer, il faudrait

<sup>8</sup> Jesús Izquierdo Martín, « “Que los muertos entierren a sus muertos”. Narrativa rendedora y subjetividad en la España postfranquista », *Pandora*, 12/2014, pp. 43-63. Voir également : *CT o la cultura de la Transición. Crítica a 35 años de cultura española*, Madrid, De Bolsillo, 2012.

<sup>9</sup> Paloma Aguilar, *Memoria y olvido de la guerra civil española*, Madrid, Alianza Editorial, 1996. Plus récemment : Paloma Aguilar Fernández, « La evocación de la guerra y del franquismo en la política, la cultura y la sociedad españolas », dans Santos Juliá, *Memoria de la guerra y del franquismo*, Madrid, Taurus, 2006, p. 279-317.

<sup>10</sup> Walther L Bernecker, Sören Brinkmann (dir.), *Memorias divididas. Guerra civil y franquismo en la sociedad y la política españolas (1936-2008)*, Madrid, Sociedad Estatal de Conmemoraciones Culturales, 2008.

<sup>11</sup> Feliciano Montero, « La question religieuse en Espagne au 20<sup>e</sup> siècle », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 127, juillet-septembre 2015, pp. 245-264.

aussi examiner l'influence que le tournant conservateur opéré par le Vatican sous Jean-Paul II exerça sur l'échec de la politique de réconciliation souhaitée par le nouveau régime démocratique : la droitisation d'une Église entièrement vouée à la lutte anticommuniste dans les années 1980 n'a pas peu joué dans la nouvelle guerre froide que se livrèrent les camps occidental et socialiste après 1979. Ce réarmement idéologique conforta l'Église espagnole dans un cadre d'interprétation hérité du franquisme où elle est l'actrice de premier plan de l'anticommunisme européen, ce qui contribua à bloquer le processus de réévaluation de son rôle passé.

Plus encore, l'importance des événements de 1989 et de leurs conséquences sur le régime mémoriel espagnol est pratiquement passée inaperçue des observateurs. Au réarmement idéologique de la période précédente, succéda une période de désarmement de l'anticommunisme qui semblait avoir triomphé de son ennemi. La fin de la guerre froide en Europe défit littéralement le pacte de silence espagnol, aussi sûrement que sa réactivation avait artificiellement prolongé les conditions de sa persistance dans la décennie précédente. En effet, le régime franquiste dut sa survie à son ancrage anticommuniste qui lia l'Espagne *de facto* au camp occidental en 1946-1947. L'atlantisme fut jusqu'en 1986 le radeau auquel l'Espagne s'accrocha pour obtenir la reconnaissance de la dictature dans les sphères internationales, aussi bien diplomatiques que financières : en 1953, le pacte qui liait le pays aux États-Unis annonçait l'intégration de l'Espagne à l'ONU (1956) et son lent rapprochement avec la Communauté européenne, après 1957. L'Espagne de Franco opéra ainsi un retour en Europe, mais par l'Amérique. La transition démocratique ne changea pas sur le fond cette stratégie qui consista à raffermir son ancrage atlantiste (intégration à l'OTAN en 1985) pour mieux assurer son rapprochement avec l'Europe (intégration à la CEE en 1986). Le renouveau de la guerre froide dans les années 1980, à la faveur de la politique étrangère offensive de Ronald Reagan, voire de Margaret Thatcher, consolida le cadre de cette europhilie atlantiste sans qu'il ne soit nécessaire de revisiter le passé « fasciste » du pays. Si personne ne demandait au régime de la transition de faire amende honorable vis-à-vis des victimes du franquisme, pourquoi ce dernier se serait-il adonné à cet exercice périlleux ?

En 1989, l'Espagne faisait partie du camp des vainqueurs de la guerre froide, marquant par là son entrée tonitruante dans une histoire de l'Europe dont elle avait été prétendument exclue. Mais la fin de la pression exercée par le jeu des blocs bouleversa la géomorphologie du paysage mémoriel espagnol en rendant possible un examen de conscience jusqu'alors inenvisageable. Le retour du passé ne tarda pas à se manifester alors par de nombreux canaux aussi divers qu'inattendus : les Brigadistes internationaux visitèrent l'Espagne en 1996 à l'occasion du sixantième anniversaire du début de la guerre civile puis, derrière eux, les mémoires des déportés, des guérilleros, des exilés s'engouffrèrent dans la brèche, en attendant le tsunami des mémoires de la répression franquiste qui submergea l'Espagne à partir de 2000.

Dans les années 1990, la question du passé se reformula pour se poser désormais avec acuité. L'effet de « retour du passé » fut augmenté par les conditions de l'élargissement de l'Union européenne aux anciens pays européens du bloc communiste. Là, les politiques de mémoire virulemment anti-communistes s'accompagnèrent d'un réexamen de la question de la Shoah : Auschwitz fut alors consacré comme un lieu de mémoire unitaire européen. Le franquisme, qui avait manifesté avec enthousiasme son amitié pour les régimes totalitaires fascistes, s'était toujours trouvé en porte-à-faux par rapport à une histoire européenne en voie de construction dont elle était exclue. En 1992, lors du cinquième centenaire de la

découverte de l'Amérique, de nombreux efforts furent faits pour combler ce retard en rappelant que l'anniversaire était aussi celui de l'expulsion des juifs de la péninsule Ibérique : Juan Carlos I<sup>er</sup> fit une visite remarquée à la synagogue de Tolède. Bientôt, la question de la Shoah surgit dans des conditions très confuses dans l'opinion publique espagnole, relativement ignorante de l'histoire du judéocide nazi : la redécouverte du sort des 6 000 « Espagnols de Mauthausen » dans les années 1990, ces « *Rote Spanien* » (« les Espagnols rouges ») présents en France en 1940 puis déportés en Autriche à la suite de l'Occupation pour être systématiquement exterminés, permit de rattacher opportunément l'histoire contemporaine de l'Espagne à celle du reste du continent<sup>12</sup>. L'Espagne, qui s'inscrivait ainsi dans le camp des victimes du III<sup>e</sup> Reich, se rachetait une bonne conscience au prix d'une dangereuse confusion entre déportation politique et déportation raciale qui n'inquiéta alors ni l'opinion publique ni le monde intellectuel. Mais cette réintégration plus ou moins habile à l'histoire européenne se paya au prix fort, d'abord passé inaperçu : celui d'une révision drastique du passé que l'opinion n'était pas prête à assumer. Ainsi, passée l'année 1989, l'élargissement de l'Europe eut des conséquences bouleversantes sur le paysage mémoriel espagnol : dès lors, le travail de normalisation des mémoires que le régime de la transition avait entrepris par la promotion d'une fragile réconciliation vola en éclat.

## **Les blocages du règlement de la « la question du passé » depuis les années 2000**

La vague mémorielle que connut l'Espagne à partir de 1996-2000 a été maintes fois commentée. On en connaît les circonstances politiques, le développement et les manifestations les plus spectaculaires. L'inflation mémorielle toucha de plein fouet un pays qui pensait avoir relégué le passé une fois pour toutes aux oubliettes. Il est vrai que la transition démocratique s'était appuyée sur une lecture fratricide de la guerre civile qui comptabilisait à parts égales les massacres commis par les franquistes et les républicains. Mais, dès lors que l'on découvrait l'ampleur de la répression franquiste, commencée dès 1936 dans la zone contrôlée par les rebelles, et prolongée jusqu'à la fin des années 1940 dans le reste du pays, l'égalité morbide des comptes la guerre civile fut brisée<sup>13</sup>. La terreur blanche a été si patente qu'elle fait douter de la réalité d'une « après-guerre » en Espagne, au sens que ce terme revêt généralement après 1945.

Si le tournant des années 1996-2000 ne laisse pas d'impressionner – les images des exhumations des fosses communes de la répression franquiste ont fait le tour du monde –, le caractère inachevé du processus mémoriel est en revanche passé inaperçu : on voit les 240 fosses mises au jour entre 2000 et 2015, mais on oublie la dizaine de milliers de fosses réparties dans le pays qui ne font l'objet d'aucune exhumation. Autrement dit, la réalité mémorielle espagnole des années 2000 est bien plus caractérisée par les difficultés qui s'opposent au travail de révision du passé.

<sup>12</sup> Danièle Rosenberg, « Espagne : penser la Shoah, penser l'Europe », dans Georges Link, Laure Neumayer, *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 50-64.

<sup>13</sup> Les chiffres avancés par l'ouvrage de Santos Juliá (1999) sont généralement admis : de 45 à 60 000 victimes de la répression républicaine ; environ 135 000 victimes de la répression franquiste, dont 90 000 pendant la guerre et 40 à 50 000 après 1939. Voir Santos Juliá (dir.), *Víctimas de la guerra civil*, Madrid, temas de Hoy, 1999.

Quelles sont les raisons du blocage constaté ? On s'arrête bien volontiers sur les résistances infinies opposées par l'administration et par les collectivités territoriales – municipalités, communautés autonomes – pour rendre compte des difficultés à affronter la question du passé. C'est indéniable<sup>14</sup>. Mais, au-delà, quels sont les ressorts de l'obstruction des administrations et des autorités politiques, surtout lorsqu'elles appartiennent au camp conservateur ? Invoquer les relents d'une culture néo-franquiste, voire d'un révisionnisme chevronné de la droite espagnole, paraît un peu court. Trois raisons, plus structurelles, mettent au jour des lignes de fractures qui ne recouvrent pas l'opposition droite-gauche.

En premier lieu, les Espagnols sont en majorité transis par la peur d'un retour hypothétique de la guerre civile. Sous le franquisme, cette peur fut constamment entretenue, au point que la propagande a réussi à persuader durablement l'opinion publique que la Seconde République avait échoué et donc provoqué le déclenchement de la guerre civile. L'argument, pour fallacieux qu'il soit, fit mouche : non seulement la démocratie semblait rimer avec désordre civil mais, de plus, le régime républicain sortait définitivement du champ des éventualités politiques pour de nombreuses décennies. Durant la transition démocratique, l'option républicaine ne fut même jamais envisagée sérieusement, comme si sa simple évocation suffisait à recréer les conditions d'un affrontement civil sous-jacent. Plus étonnamment, le régime de la transition démocratique continua à tirer les bénéfices d'une peur politique qui limitait considérablement l'éventail des possibles. Le rappel du souvenir de la discorde suffit à délégitimer une option politique, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'indépendantisme catalan dont Philippe VI souligne qu'il est facteur de désunion et de discorde civile. Le retour du spectre des guerres civiles sur le théâtre européen, dans l'ex-Yougoslavie, ne fit que maintenir un état d'épouvante au bénéfice d'une monarchie qui n'entendait pas qu'on reconnût que la Seconde République – voire la Première – était à l'origine de la démocratie espagnole. Ainsi, la monarchie confortait le récit d'une transition inaugurale de la démocratie espagnole, sorte de rachat providentiel de la dissension qui avait caractérisé toute l'histoire contemporaine du pays. Le retour des conflits que les dictatures communistes avaient mis entre parenthèses en Europe orientale finit de convaincre les Espagnols que la fin de la guerre froide comportait des dangers pour la paix civile en Espagne. La jeune génération – celle des « petits-fils » de la guerre civile, qui avait grandi à l'ombre des événements balkaniques des années 1990 – n'osa pas braver la peur qui structurait la vie politique nationale. En revanche, là où le contre-feu de la relecture nationaliste de l'histoire du Pays basque ou de la Catalogne agissait, la peur s'éteignit et la révision du passé prit une ampleur qu'elle n'avait pas dans le reste du pays. Ainsi, il n'est pas faux d'affirmer avec Walter Bernecker que la question du passé est parfois réglée régionalement, mais pas nationalement<sup>15</sup>.

En deuxième lieu, les années 2000 virent l'échec des politiques de réconciliation élaborées dans les deux décennies précédentes. Ces dernières, à l'instar de ce qui se développait partout en Europe, prirent la forme de mémoriaux pour la paix. En effet, la peur d'un retour de la guerre civile et le pacifisme sont en Espagne les deux faces d'une même monnaie. La défense de la valeur de la paix est une constante de

---

<sup>14</sup> Sur ce point, voir Mercedes Yusta, « El pasado como trauma. Historia, memoria y "recuperación de la memoria histórica" », *Pandora*, 2014/12, pp. 23-42.

<sup>15</sup> Walter L. Bernecker, Sören Brinkmann, *Memorias divididas. Guerra Civil y franquismo en la sociedad y la política españolas (1936-2008)*, Madrid, Abada Editores, 2009 (2006), p. 302-315.

l'opinion publique espagnole, particulièrement visible lors de l'engagement du pays dans la guerre d'Irak, entre 2002 et 2004. La caractéristique principale des mémoriaux de la paix est d'élever un événement de guerre singulier (le Débarquement, les bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, etc.) à la hauteur d'une revendication de portée universelle, celle de la paix. Le message s'adresse donc à tous, et vaut pour le monde entier : au Japon, par exemple, il s'agissait d'insister sur l'impérieuse nécessité de ne pas réitérer l'expérience militaire atomique et de garantir la non-prolifération de cette arme de destruction massive. Le site d'Hiroshima fut l'un des premiers à être voué au culte pacifiste par la *Hiroshima Peace Memorial City Construction Law* (1949). C'est également au cours de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle que se multiplièrent en Europe des initiatives comparables. À Caen, le mémorial de la Paix inauguré en 1988 avait pour objectif de célébrer la victoire des démocraties sur le fascisme. La même année, en Espagne, fut inauguré le musée de Guernica, transformé en musée de la Paix en 2003. Dans ce cas, l'association de la ville détruite à la défense du pacifisme est également très présente : le tableau peint par Picasso est à l'origine de cette interprétation qui s'imposa au monde bien avant de toucher l'Espagne où les mentalités évoluèrent beaucoup plus lentement. En effet, il fallut attendre la mort de Franco en 1975 pour que les témoignages du bombardement sortent au grand jour et s'imposent définitivement sur la version des faits élaborée par le franquisme. Un autre mémorial de la Paix vit enfin le jour en Catalogne, à Corbera d'Ebre, à partir d'un projet élaboré en 1997.

Mais, en Espagne, la formation d'un discours œcuménique sur la paix remonte au début des années 1960, lorsque le régime franquiste choisit de fonder sa légitimité sur la concorde civile et la prospérité économique, lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre civile (« *XXV Años de Paz* »). En célébrant la « *pax franquista* », la dictature choisit d'honorer des lieux qui avaient marqué la croisade antirépublicaine : l'Alcazar de Tolède, le Cerro de los Ángeles, la basilique de Cuelgamuros, et bien d'autres encore<sup>16</sup>. Dans une sorte de naïveté confondante, la transition démocratique poursuivit ces efforts, en vain. À Belchite, par exemple, lieu éminent de la « résistance nationale » à la « barbarie rouge-séparatiste », le village en ruine vit la naissance d'un projet de mémorial de la paix comparable à ce qu'Oradour-sur-Glane pourrait être à la France. Dans les années 1990, le maire du village déploya des trésors d'énergie pour développer le programme « *Belchite por la Paz* », avec l'appui de quelques associations locales. De manière significative, il refusa que des vétérans républicains élèvent une croix à l'entrée du village, arguant du fait que celle en fer forgé érigée dans les premières années du franquisme faisait parfaitement l'affaire. En bon démocrate et au nom de la réconciliation sociale, le maire ne remettait pas en cause le droit des vétérans à commémorer leurs morts, mais il ne concevait pas que ceux-ci ne veuillent pas utiliser ce qu'avait laissé le franquisme. Il ne comprit même jamais que se couler dans l'appareil monumental hérité puisse être insupportable aux vaincus, comme s'il s'agissait d'une répétition de leur défaite. Il refusa donc qu'on élevât une nouvelle croix au nom d'une réconciliation dont les conditions étaient rigoureusement dictées et vouée à l'échec pour cette raison même<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Dacia Viejo-Rose, *Reconstructing Spain. Cultural Heritage and Memory after Civil War*, Brighton-Portland-Toronto, Sussex Academy Press, 2011.

<sup>17</sup> Stéphane Michonneau, *Belchite. Un village espagnol face à la question du passé*, volume inédit d'HDR, novembre 2014, université Paris Ouest – La Défense – Nanterre.



Ainsi, les autorités espagnoles s'évertuèrent à ériger des monuments « de la réconciliation » qui honoraient la mémoire de toutes les victimes du conflit civil sur des lieux qui furent clairement destinés à commémorer la victoire franquiste. Marqués par l'opprobre, ces monuments furent laissés à l'abandon ou neutralisés sans pour autant être démontés ou déplacés, sauf dans quelques régions spécifiques où la culture démocratique était plus affirmée. Les polémiques constantes autour de l'avenir du Valle de los Caídos, à la fois consacré comme mausolée de Franco par le roi Juan Carlos et comme lieu de réconciliation de toutes les victimes du conflit civil, en disent long sur l'échec de la transition démocratique à écrire un roman de la paix satisfaisant aux yeux de tous les Espagnols<sup>18</sup>. Dans les années 2000, alors même que surgissaient de l'ombre les crimes de la répression franquiste, la célébration de la paix qui n'avait jamais été qu'une paix armée devint proprement intenable. La démocratie espagnole, prise dans l'héritage problématique de la dictature, ne comprit pas que la mémoire de l'après-guerre pesait désormais davantage que celle de la guerre civile. De plus, pour de nombreux collectifs qui se réclamaient de la mémoire des victimes du franquisme, la nécessité de la réconciliation était beaucoup moins prégnante que celle de la justice.

En troisième et dernier lieu, le blocage qu'éprouve l'Espagne à affronter son passé récent provient de la loi d'amnistie de 1977 qui a empêché toute judiciarisation de la crise mémorielle<sup>19</sup>. En effet, dans les années 1990, de nombreux pays européens entreprirent de régler leurs comptes avec des passés douloureux par la voie judiciaire : en France, par exemple, la vague des grands procès intentés contre d'anciens responsables allemands et français de la déportation occupa une part essentielle du débat politique tout au long des années 1980 et 1990. En Amérique latine, l'Argentine, le Chili et le Brésil fondèrent leurs politiques de réconciliation nationale sur l'examen des répressions que les dictatures militaires avaient fait peser sur les opposants. En Afrique du Sud, une Commission de la vérité tenta de conjurer la violence exercée par le régime déchu de l'apartheid.

En Espagne, en revanche, la voie judiciaire était impraticable : la loi d'amnistie de juin 1977 déboucha à la fois sur l'amnistie pour les antifranquistes qui avaient commis des actes de résistance contre la dictature et sur l'amnésie pour les franquistes qui avait imposé une violence institutionnelle et une répression féroce sur une partie très importante de la population espagnole. Sophie Baby a montré que l'instruction sur la disparition des victimes de la Guerre civile et de l'immédiat après-guerre ouverte auprès de l'Audience nationale en 2008 fut « aussitôt refermée en raison de l'évidente extinction de la responsabilité pénale des principaux accusés, Franco en tête ». En 2010, une plainte pour crime contre l'humanité fut déposée par les descendants des victimes à Buenos Aires, ce qui déboucha en 2013 sur le lancement de mandats d'arrêt internationaux contre quatre anciens tortionnaires franquistes. Devant les difficultés à poursuivre les criminels des années 1940, les parties plaignantes concentrent désormais leurs efforts sur la répression des

<sup>18</sup> Francisco Ferrandiz, « Guerras sin fin : guía para descifrar el Valle de los Caídos en la España contemporánea », *Política y Sociedad*, 3/48, 2011, p. 481-500.

<sup>19</sup> Danielle Rozenberg, « Mémoire, justice et raison d'État dans la construction de l'Espagne démocratique », dans *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, septembre-octobre 2007, n° 2, (en ligne : <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=02&rub=dossier&item=21>). Voir également : Mercedes Yusta, « "Memoria versus justicia"? La "recuperación de la memoria histórica" en la España actual », *Amnis*, 2, 2011, mis en ligne le 27 octobre 2011. (En ligne : <http://amnis.revues.org/1482>).

années 1970 dont les responsables sont encore vivants. Ainsi, comme le rappelle justement Vicenç Navarro, les partis de gauche, en fondant la réconciliation sur l'oubli, n'ont pas seulement commis une grave erreur politique ; ils ont aussi entretenu une injustice vis-à-vis des victimes du franquisme qui, pour certains, avaient combattu pour la démocratie<sup>20</sup>. De nos jours, la loi d'amnistie de 1977, fondement de toute la transition démocratique, se retrouve tout autant remise en question que la constitution de 1978, notamment par la stratégie d'internationalisation de la mise en accusation.

Au total, le blocage du travail de la mémoire semble l'emporter sur la dynamique de remise en question du passé : la peur d'un retour de la guerre civile, l'échec des politiques de réconciliation et l'impasse des voies de la judiciarisation en sont quelques-unes des causes. Mais le cas espagnol ne doit pas être traité comme un cas isolé au prétexte que la guerre civile serait une affaire singulière et propre aux Espagnols : son intégration aux dynamiques transnationales de la victimisation, de la judiciarisation ou des justices transitionnelles est à mon avis indispensable<sup>21</sup>.

## Vers une seconde transition ?

La découverte par l'opinion publique de l'intensité de la répression franquiste rend caduc le pacte transitionnel qui avait troqué la justice rendue aux victimes du franquisme contre la paix sociale. Pour dénoncer les conditions de réalisation de la transition démocratique, certains acteurs politiques ont revendiqué la nécessité d'une « seconde transition » qui fasse le procès de la « première ». Si l'expression fut lancée par José María Aznar en 1996 à propos des élections qui verraient le triomphe du Parti populaire après quatorze années de règne socialiste, sa consécration date de 2004 lorsqu'elle prit la connotation d'une rupture. Elle revêtit alors l'idée d'une refondation démocratique, d'une « contre-transition » qui impliquerait un nouvel ensemble de pactes susceptibles de refonder la vie politique et sociale<sup>22</sup>.

Les attentats d'Al Qaida, le 11 mars 2004, et la montée au pouvoir consécutive du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), aurait pu constituer un tournant majeur dans la gestion de « la question du passé » et la levée des obstacles que nous avons décrits : José Luis Zapatero multiplia les gestes symboliques et les déclarations d'intention à l'égard des victimes du franquisme, et une commission intergouvernementale fut créée pour étudier la situation des victimes de la guerre civile et de la dictature. La loi qui découla de ses travaux, dite « de la Mémoire historique » (décembre 2007), prévoyait entre autres mesures la création d'un centre d'archives sur la guerre civile, l'octroi de la nationalité espagnole aux descendants des exilés, l'indemnisation des anciens détenus et autres combattants de la cause démocratique (les maquisards par exemple), la prise en charge par les autorités des exhumations de fosses communes, l'annulation des jugements sommaires prononcés

<sup>20</sup> Dans *Courrier international*, 592, 7-13 mars 2002, p. 39-40.

<sup>21</sup> Sur ce point : Gabriel Gatti, « De un continente a otro : el desaparecido transicional, la cultura humanitaria y las víctimas totales en tiempos de guerra global », *Política y Sociedad*, 48/3, 2011, p. 536-519. Voir également : « Después de la violencia », *Política y Sociedad*, 48/3, 2011, p. 427-432, et : *El detenido-desaparecido. Narrativas posibles para una catástrofe de la identidad*, Montevideo, Trilce, coll. « Desafíos », 2008.

<sup>22</sup> Damian-Alberto González, *El franquismo y la transición en España*, Los libros de la Catarata, 2008. Voir aussi : Juan Francisco Fuentes, « Lo que los españoles llaman transición, Evolución de un concepto », *Les Mélanges de la Casa de Velázquez*, 36-1 (2006), pp. 131-149.

par les tribunaux franquistes (sans que l'acte judiciaire ne soit cependant annulé), l'épuration des espaces publics de toute symbolique liée à la dictature. Dans les années suivantes, ces mesures firent long feu : la création du Centre de la mémoire historique à Salamanque ralluma la guerre des archives qui s'était déclenchée à propos des fonds spoliés par l'armée conquérante en Catalogne<sup>23</sup> ; les exhumations se heurtèrent à d'innombrables obstacles opposés par les autorités locales<sup>24</sup> ; le chapitre des réparations économiques fut laissé dans l'ombre et la justice ne fut jamais rendue ; les résistances à l'enlèvement de la statuaire et de la symbolique franquistes furent justifiées par leur conversion en objet de patrimoine, même si les statues équestres du Caudillo furent retirées. Il faut attendre 2014 et la victoire d'un parti de gauche contestataire pour que le processus de démocratisation de la nomenclature des rues de Madrid fût engagé ! Au total, l'application de la loi de 2007 fit un pas dans la reconnaissance des mémoires plurielles de la guerre civile et du franquisme, mais l'effort pour régler la question du passé demeura inachevé.

Avec la crise économique de 2007 et la remise en question du modèle d'organisation de l'Espagne des nationalités, son écho s'accrut. Avant de mourir, Santiago Carrillo appela de ses vœux une « seconde phase de la transition marquée par la reconnaissance sans ambages de ce que la Seconde République est l'ancêtre de la démocratie actuelle ». Aujourd'hui, les nouveaux partis émergents *Ciudadanos* et *Podemos* reprennent à leur compte cette expression vague qui souligne par contraste l'immense prestige politique attaché à l'idée de transition comme nouveau pacte social.

Au-delà des vicissitudes d'une expression problématique aux usages politiques contradictoires, il ne fait pas de doute que l'Espagne entreprend aujourd'hui d'ouvrir la voie à de nouvelles formes de réconciliation qui ont peu à voir avec les tentatives des années 1980 et 1990. L'une de ses formes repose sur un pacte compassionnel qui pose la victime au centre des préoccupations politiques : l'essor de la logique victimaire, loin d'être propre à l'Espagne, trouve dans ce pays de multiples voies d'expression. Sophie Baby rappelle que, sur les 285 associations qui existent aujourd'hui en Espagne avec, dans leur dénomination, le terme de « victimes », à peine une dizaine est antérieure à 1999. Gêrôme Truc a par ailleurs montré que les attentats terroristes de 2004 ont marqué à ce titre un tournant, avec la multiplication des conflits entre des collectifs réclamant une reconnaissance du droit de la victime : d'un côté, l'Association Victime Terrorisme (AVT), créée en 1981, connut un regain de vigueur à la fin des années 1990 par la création de la COVITE pour la défense des victimes du terrorisme séparatiste basque. De l'autre, l'association 11M Afectados del Terrorismo, créée en 2004, porta la voix des familles de ceux qui avaient été touchés par les attaques d'Al Qaida, soutenue par les associations chargées de défendre la mémoire des victimes du franquisme<sup>25</sup>. Si le conflit victimaire recoupe une opposition droite-gauche autour de l'interprétation faite des événements de 2004, elle recouvre

<sup>23</sup> Stéphane Michonneau, « Les papiers de la guerre, la guerre des papiers. L'affaire des archives de Salamanque », *Sociétés et Représentations*, CREDESS, 19-2004, pp. 250-269.

<sup>24</sup> Francisco Ferrándiz, « Cries and Whispers: Exhuming and Narratives Defeat in Spain Today », *Journal of Spanish Cultural Studies*, 9/2, 2008, p. 177-192. Voir également : « Exhumaciones y políticas de la memoria en la España contemporánea », *Hispania Nova*, 7, 2007, <http://hispanianova.rediris.es/7/dossier/07d003.pdf>.

<sup>25</sup> Gêrôme Truc, *Sidéérations : une sociologie des attentats*, Paris, Puf, 2016. Voir également : Sergio Gálvez Biesca, « El proceso de recuperación de la "memoria histórica" en España. Una aproximación a los movimientos sociales por la memoria », *International Journal of Iberian Studies*, 19, 2006, p. 25-51.

aussi une différence de sensibilité vis-à-vis de la question de la victime dans la société contemporaine : d'une part, une conception « aristocratique », qui fait de la victime un être d'exception pouvant réclamer des réparations et des formes de reconnaissance exceptionnelles ; d'autre part, une conception « démocratique », qui fait de « l'affecté » un citoyen comme un autre, ni au-delà ni en deçà des autres. Ainsi l'Espagne, qui s'inscrit pleinement dans la « révolution du traumatisme » décrite par Didier Fassin et Richard Rechtman, contribue à réactualiser l'expérience de la guerre civile et de la répression par l'usage – voire l'abus – de la figure de la victime et par le développement de politique compassionnelle qui font consensus<sup>26</sup>.

Une autre voie de réconciliation récemment dessinée concerne la patrimonialisation des vestiges de la guerre civile et de la répression. En considérant ces restes comme les témoins d'un passé de souffrance commun, ces politiques de mise en valeur et de mise en tourisme des traces confortent la lecture victimaire désormais hégémonique, au prix d'une décontextualisation sévère du processus d'engagement et de militance des années 1930. Ainsi, les Espagnols sont invités à communier autour de ruines qui rappellent la catastrophe originelle, sans préciser davantage le sens de ces destructions dans des paysages commués en lieux de mémoire. En Catalogne, au Pays basque, les politiques de patrimonialisation remportent un franc succès parce qu'elles offrent la possibilité d'un partage d'expérience en même temps qu'un récit consensuel de la guerre. De ces vestiges, sont tirés des enseignements pacifistes généraux qui permettent d'élever l'expérience singulière de la guerre civile espagnole au rang des tragédies de guerre contemporaines et dont les échos dans l'actualité ne manquent pas. Madrid, Barcelone, Belchite sont tour à tour convoqués pour évoquer Sarajevo ou Alep.

Dans les régions où la tradition nationaliste a depuis longtemps identifié le franquisme à un agresseur « extérieur » à la communauté dont l'essence aurait été démocratique, ces récits patrimoniaux remportent un succès notable : à leur manière, ces régions ont réglé la question du passé du franquisme qui est définitivement relégué au rang des régimes honnis, et dont le rejet unanime fonde une nouvelle communauté démocratique. Là, on cherche à rattacher l'histoire de la guerre civile et de la répression franquiste à une tradition démocratique qui plonge ses racines au XIX<sup>e</sup> siècle. Le discours pacifique de la réconciliation élaboré à la fin du XX<sup>e</sup> siècle cède la place à un discours sur la démocratie, historiquement lié à l'idée républicaine, notamment en Catalogne. Ce faisant, c'est bien l'un des fondements de la transition démocratique qui est touché : la monarchie que beaucoup d'Espagnols regrettent de n'avoir pas choisie lorsqu'en 1968 Franco choisit Juan Carlos 1<sup>er</sup> comme successeur.

En conclusion, l'expression de « seconde transition » doit être laissée aux acteurs politiques du moment et ne constitue pas un instrument d'analyse satisfaisant. Pour autant, on ne peut ignorer que des formes de révision du passé sont à l'œuvre, qui rattachent cette période de doute à celle de l'histoire du régénérationnisme espagnol. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, alors que l'Espagne perdait ses dernières colonies américaines et asiatiques au profit des États-Unis, la notion de « régénération » recouvrait également des projets politiques extrêmement variés, voire

---

<sup>26</sup> Didier Fassin, Richard Rechtman, *L'Empire du traumatisme : enquête sur la condition de victime*, Paris, Éditions Flammarion, 2007.

contradictoires, qui visaient à réévaluer le passé du pays. Certains ont vu dans une histoire scandée par la question de la régénération une caractéristique propre de l'Espagne dont « l'être transitionnel » serait essentiel et perpétuel.

Dans la régénération, la guerre civile et l'immédiat après-guerre servent de miroir aux Espagnols pour définir leur communauté nationale et son avenir. Pourtant, comme le remarque Andreas Huyssen, la date de 1939 ne fut pas plus fondatrice en Espagne que ne le fut 1945 en Allemagne<sup>27</sup>. Le *Stunde Null*, le départ à zéro d'un pays vierge de toute mémoire, est une convention commode qui dénote une forte volonté de renier le passé, c'est-à-dire un oubli volontaire des faits sur lesquels s'est fondée l'histoire ultérieure. Ces événements jouent donc comme des écrans de projection où, régulièrement, l'Espagne aime à se regarder, au risque d'anachronismes et de contresens fâcheux pour l'historien. Les conflits contemporains sont lus et rejoués sur cette scène primitive qui obsède, toujours et encore. Mais ce théâtre des mémoires n'est jamais qu'un théâtre d'ombres, la diffraction et la traduction imaginaire d'antagonismes politiques et sociaux de natures différentes.

Contrairement aux apparences, la dualité du régime mémoriel en Espagne ne repose pas tant sur le jeu renouvelé des partisans d'une mémoire néo-franquiste contre les tenants d'une mémoire néo-républicaine que sur un autre antagonisme invisible : une mémoire historique de la guerre et du franquisme sanctuarisée face à des mémoires sociales en régime hypermnésique. Mais, depuis la fin des années 1990, la démocratisation des expressions de la mémoire collective a profondément déstabilisé cette alternative. Elle dessine aujourd'hui les voies d'une réévaluation du passé qui fondent un nouveau consensus politique.

### L'auteur

Stéphane Michonneau est professeur d'histoire contemporaine à l'université Lille 3. De 2009 à 2015, il a été directeur des études pour les époques moderne et contemporaine à l'École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez). Auparavant, il a été maître de conférences à l'université de Poitiers. Ses domaines de spécialité sont l'histoire européenne des nationalismes, l'histoire européenne des après-guerres et l'histoire de la mémoire, particulièrement en Espagne. Il a écrit plusieurs ouvrages, notamment : *Dictionnaire des nations et des nationalismes dans l'Europe contemporaine*, (Hatier, 2006, avec Sandrine Kott), *Barcelone, mémoire et identité. 1830-1930* (PUR, 2007) ; *Las sombras de mayo. Mito y memorias de la Guerra de la Independencia en España, 1808-1908* (Casa de Velázquez, 2007) ; *Imaginario nacionalista en el franquismo* (Casa de Velázquez, 2014, avec Xosé-Manoel Núñez Seixas).

### Résumé

À la mort de Franco, en 1975, la mémoire de la guerre civile occupe une grande part de l'espace public de débat, dans le sens d'une légitimation du régime dictatorial mais aussi d'une réévaluation de la tradition de gauche. La transition démocratique sanctuarise rapidement la mémoire de la guerre civile hors du champ de la lutte politique, organisant une forme de silence des politiques mémorielles qui contraste

---

<sup>27</sup> Andreas Huyssen, *La Hantise de l'oubli. Essais sur les résurgences du passé*, Paris, Kimé, 2011. Voir également *id.*, *Present Pasts. Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford California, Stanford University Press, « Present Pasts : Media, Politics, Amnesia », 2003.

avec la vigueur des souvenirs encore vivaces dans la société. Ce compromis perdue jusqu'à ce que les comptes de l'après-guerre civile viennent à se régler : la redécouverte de l'intensité de la répression franquiste rend caduc le pacte transitionnel qui avait troqué la justice rendue aux victimes du franquisme contre la paix sociale. Pour autant, peut-on parler de « seconde transition », comme le soutinrent les acteurs ? Le surgissement de la revendication sociale pour la « récupération de la mémoire historique » est-il parvenu à clarifier le rapport ambigu que les Espagnols entretiennent avec le conflit civil et ses conséquences ?

**Mots clés :** franquisme ; mémoires ; guerre froide ; lieux de mémoire ; transition démocratique.

#### **Abstract**

*"Spain between Two Transitions ? From the Memory of the Civil War to that of the Post-War (1975-2007)"*

Upon Franco's death in 1975, the memory of the civil war occupied a major place in public debate, both in terms of the legitimation of the dictatorial regime and the reevaluation of the left's tradition. The democratic transition led the memory of the civil war to be withdrawn from the field of political struggle, establishing a type of silence within memory policies that contrasted with the vigorous and still enduring memories of the larger society. This compromise persisted until post-civil war scores were settled; the rediscovery of the intensity of Francoist repression rendered null and void the transitional pact that had traded justice for the victims of Francoism in exchange for social peace. For all that, were the actors right in characterizing this as a "second transition"? Did the appearance of social demands for the "recuperation of historical memory" succeed in clarifying the ambiguous relationship that the Spanish entertained with the civil conflict and its consequences?

**Key words:** Francoism; Memories; Cold War; Sites of Memory; Democratic Transition.

**Pour citer cet article :** Stéphane Michonneau, « L'Espagne entre deux transitions ? De la mémoire de la guerre civile à celle de l'après-guerre (1975-2007) », *Histoire@Politique*, n° 29, mai-août 2016, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)